



ECO & FINANCES

Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



MARCHÉ INTERNATIONAL DU CAFÉ-CACAO

**Entre volatilité et
restructuration, l'Afrique
face aux défis**

Page 3



Renforcer le marché des titres pour sécuriser le financement du développement



Un pont moderne de 2,2 milliards FCFA pour la Kéran



Rabat et Dakar renforcent un partenariat africain multidimensionnel



superamco

Les courses faciles

Ramco

LG

**Faites vos courses
en toute facilité!**

+228 22 22 19 40

sav@ramco.tg

ECO & FINANCE, premier quotidien certifié par JTI au Togo

Développement régional

Un pont moderne de 2,2 milliards FCFA pour la Kéran

Afin de suivre l'avancement des projets socio-économiques en cours, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a effectué le 26 janvier 2026 une visite de terrain dans la préfecture de la Kéran.

Patience SALLAH

Au cœur de cette tournée, le chantier du pont métallique sur la rivière Kéran, infrastructure stratégique inscrite dans le programme national de construction de 21 ponts modulaires Unibridge. Avec un coût de 2,2 milliards FCFA, le pont de la Kéran illustre la volonté du gouvernement de mobiliser des ressources pour désenclaver les territoires et stimuler la croissance. Conçu en acier-béton, l'ouvrage de 102,6 mètres de long et 11 mètres de large reliera les communes de Kéran 1 et Kéran 3, renforçant la fluidité des échanges sur l'axe Kanté-Nadoba.

Impacts économiques

attendus

- Désenclavement et réduction des coûts logistiques : le pont facilitera la circulation des biens et des personnes, diminuant les coûts de transport pour les commerçants et producteurs locaux.
- Dynamisation des marchés : l'accès facilité aux zones de production et aux marchés régionaux favorisera l'essor des activités agricoles et commerciales.
- Attraktivité territoriale : l'amélioration des infrastructures accroît le potentiel d'investissement privé et encourage l'installation d'entreprises dans la région.
- Effet multiplicateur : l'ouvrage générera des retombées positives sur les



secteurs connexes (transport, services, agriculture), contribuant à la croissance locale et nationale.

Avancement des travaux

Les fondations et appuis ont déjà été réalisés, posant les bases solides de l'ouvrage. Les équipes poursuivent la pose de la charpente

métallique et la finalisation de la superstructure. Les prochaines étapes incluent les travaux de protection et l'installation des équipements de sécurité.

Une stratégie nationale d'infrastructures

Ce projet s'inscrit dans une politique plus large de modernisation des

infrastructures. Le programme des 21 ponts Unibridge affiche déjà un taux de réalisation supérieur à 80 % sur certains sites, confirmant l'engagement du gouvernement à renforcer la compétitivité économique du pays par des investissements structurants.

Agriculture et santé publique

Faure Gnassingbé en visite de terrain au CRMA de Tchitchao et au CHP de Kanté

Le Président du Conseil, Faure Gnassingbé, a effectué ce 26 janvier 2026 une visite de terrain sur le chantier du Centre régional de mécanisation agricole (CRMA) de Tchitchao.

Lancés le 20 avril 2023, en marge de l'apothéose du premier Forum national des producteurs agricoles du Togo (FoPAT), les travaux de construction du Centre régional de mécanisation agricole (CRMA) progressent à un rythme soutenu.

Couvrant une superficie de trois hectares, le Centre est déjà clôturé et l'ensemble



des infrastructures telles que l'atelier mécanique, le parc d'exposition, les magasins de stockage, le bloc administratif, le bloc logement des expatriés et les

logements des apprenants a été achevé.

Les travaux de voirie ont également été finalisés et facilitent déjà l'accessibilité et l'organisation du site.

Parallèlement, la salle de formation et de simulation est en cours de finition, avec un taux de réalisation de plus de 90 %.

Le coût global des travaux

s'élève à 1,8 milliard FCFA HT. Cet investissement reflète l'importance et l'ampleur des infrastructures réalisées sur le site.

Une fois opérationnel, le Centre régional de mécanisation agricole (CRMA) de Tchitchao facilitera l'ensemble des étapes de la production agricole en faveur d'une agriculture extensive. Il jouera ainsi un rôle majeur dans le développement du secteur agricole, en apportant des solutions adaptées aux besoins des agriculteurs.

Il est prévu la construction d'un CRMA dans chaque région du Togo, afin d'assurer un accès régional équitable aux services de mécanisation et de soutenir le développement agricole à l'échelle nationale.

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO
91 77 02 74

Imprimerie

ECO & FINANCES

Tirage: 3000

Marché international du café-cacao

Entre volatilité et restructuration, l'Afrique face aux défis

Après une année 2024 marquée par des records historiques, le marché mondial du cacao a connu en 2025 un spectaculaire retournement de tendance. À l'inverse, le café, porté par des déficits structurels persistants, continue d'évoluer dans un contexte de forte volatilité, mais globalement haussier.

Patience SALLAH

Cette dynamique contrastée n'est pas sans conséquences pour les pays producteurs africains, notamment ceux ayant opté pour des systèmes de commercialisation différents, entre monopole d'État et libéralisation.

Un marché du cacao en chute libre après l'euphorie de 2024

Produit de base stratégique pour plusieurs économies africaines, le cacao est coté à la bourse de New York (ICE Futures). Après avoir atteint des sommets historiques en 2024, culminant autour de 12 000 dollars la tonne, le marché a amorcé une correction profonde dès le début de l'année 2025.

En janvier 2025, les cours restaient encore élevés, dépassant 8 000 dollars la tonne, soutenus par de fortes inquiétudes sur la campagne 2024/2025, marquée par les effets du changement climatique et la recrudescence de la maladie du Swollen Shoot en Afrique de l'Ouest. Un dernier sursaut est observé en mai 2025, lorsque les prix franchissent brièvement la barre symbolique des 10 000 dollars la tonne, dans un contexte de forte spéculation et de volatilité accrue. Mais cette embellie sera de courte durée.

Dès août-septembre 2025, la tendance s'inverse nettement.

Les prévisions de production pour la campagne 2025/2026 s'améliorent, notamment en Côte d'Ivoire et au Ghana, les deux premiers producteurs mondiaux. Les cours se stabilisent alors autour de 6 000 dollars la tonne.

La chute s'accélère en janvier 2026.

Le 23 janvier, le cacao atteint 4 054 dollars la tonne, son plus bas niveau depuis deux ans, soit une baisse de plus de 62 % par rapport au pic de mai 2025. À la date du 27 janvier 2026, le marché tente un léger rebond technique autour de 4 324 dollars la tonne, sans pour autant inverser la tendance de fond.

Selon les analystes, le marché est désormais passé d'une situation de pénurie extrême à une anticipation de surplus d'environ 175 000 tonnes pour la saison 2025/2026, alimentée notamment par l'Équateur et une stabilisation progressive de l'offre en Afrique de l'Ouest.

Le café : une volatilité persistante sur fond de déficit structurel

Contrairement au cacao, le café – coté à Londres pour le Robusta et à New York pour l'Arabica – a conservé une dynamique globalement haussière entre janvier 2025 et janvier 2026.

Dès le début de l'année 2025, les prix flambent. En janvier-février, le café Robusta atteint 6 000 dollars la tonne à Londres, porté par des déficits de production chroniques. Une légère détente est observée entre avril et juillet 2025, avec une amélioration temporaire des prévisions de récolte.

L'indice composite de l'Organisation Internationale du Café (OIC) repasse alors sous les 6,61 dollars par kilogramme en juillet. Mais la tendance s'inverse à nouveau en août 2025, à la suite d'une sécheresse historique au Brésil et d'une chute de 20 % de la production au Vietnam. Le prix atteint



8,55 dollars par kilogramme le 22 août, soit une hausse annuelle de 55 %.

En décembre 2025, malgré une augmentation mondiale de la production estimée à 2 % pour la campagne 2025/2026, les stocks demeurent à des niveaux critiques. En janvier 2026, le café s'échange autour de 4 132 dollars la tonne, confirmant une tension persistante sur le marché.

Deux modèles africains de fixation des prix : des effets contrastés

En Afrique, la fixation des prix aux producteurs varie selon le système de commercialisation adopté.

Dans les pays à monopole d'État, comme la Côte d'Ivoire et le Ghana, les prix bord champ sont fixés en début de campagne et garantis aux producteurs. Pour la campagne 2025-2026, le cacao est acheté à 2 800 FCFA/kg en Côte d'Ivoire et à 58 cedis/kg au Ghana (environ 2 926 FCFA/kg), tandis que le café est payé 1 700 FCFA/kg en Côte d'Ivoire.

Si ce mécanisme protège les producteurs contre la volatilité, il pose aujourd'hui des défis budgétaires. En

Côte d'Ivoire, par exemple, le prix bord champ du cacao est désormais supérieur au prix international, obligeant l'État à activer des mécanismes de compensation pour maintenir le niveau de rémunération des producteurs.

À l'inverse, dans les pays à filières libéralisées –

Cameroun, Nigeria et Togo – les prix suivent directement les fluctuations des marchés internationaux. Au Cameroun et au Nigeria, les prix sont publiés quotidiennement, tandis qu'au Togo, ils le sont tous les quinze jours.

Le cas particulier du Togo : entre libéralisation et régulation indicative

La libéralisation des filières café et cacao au Togo, intervenue en 1996, visait à améliorer les revenus des producteurs, renforcer leur responsabilisation et accroître la performance globale des filières.

Dans ce cadre, le Comité de Coordination pour les Filières Café et Cacao (CCFCC) publie tous les quinze jours un prix indicatif, représentant 65 à 75 % du prix FOB, conformément aux recommandations des bailleurs de fonds. Ce prix constitue un seuil de référence destiné à préserver la marge des producteurs tout en laissant une part raisonnable aux autres acteurs de la chaîne.

Pour la période du 16 au 31 janvier 2026, les prix indicatifs sont fixés à 1 530 FCFA/kg pour le café et 1 885 FCFA/kg pour le cacao. Sur le terrain, les prix bord champ observés au 27 janvier 2026 atteignent 1 800 FCFA/kg pour le café et oscillent entre

1 500 et 1 800 FCFA/kg pour le cacao.

Si les prix du café restent supérieurs aux indicatifs, ceux du cacao sont en deçà, traduisant une pression baissière persistante.

Toutefois, au regard des coûts réels de production estimés à 550 FCFA/kg pour le café et 650 FCFA/kg pour le cacao, les producteurs ne sont pas encore défavorisés.

Vers une nécessaire adaptation des stratégies de mise à marché

Conscient de la nouvelle donne internationale, le Secrétaire général du CCFCC avait, dès le début de la campagne 2025-2026, alerté les acteurs sur l'inversion de tendance des marchés et la fin probable des niveaux de prix exceptionnels observés en 2024 et 2025.

Dans un contexte marqué par la spéculation et la volatilité, le CCFCC entend poursuivre son accompagnement des acteurs à travers le développement de stratégies de mise à marché plus adaptées, conformément à l'Axe 3 des Plans de développement des filières café et cacao (PDCC) adoptés en octobre 2024.

L'objectif reste la mise à disposition d'informations fiables et actualisées, permettant aux producteurs, acheteurs et exportateurs de prendre des décisions éclairées.

8^e édition des Rencontres du Marché des Titres Publics de l'UEMOA

Renforcer le marché des titres pour sécuriser le financement du développement

À l'occasion de la 8^e édition des Rencontres du Marché des Titres Publics de l'UEMOA, le ministre des Finances et du Budget, Essowé Georges Barcola, a réaffirmé mardi à Lomé le rôle stratégique du marché régional des titres publics dans le financement des économies et la préservation de la souveraineté financière des États membres.

Freddy KPATIDE

Au nom du gouvernement togolais, il a exprimé sa gratitude à UMOA-Titres, à la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest et à l'ensemble des acteurs du marché, saluant leur engagement en faveur du renforcement durable des capacités du marché régional. Dans un contexte macroéconomique marqué par la hausse des besoins d'investissement public, des contraintes budgétaires persistantes et un environnement international incertain, le ministre a souligné l'impératif de préserver la soutenabilité de la dette publique.

Il a rappelé que le Marché des Titres Publics constitue un instrument central de mobilisation de l'épargne domestique, permettant aux États de financer leurs politiques publiques en monnaie locale et de réduire leur exposition aux chocs externes.

M. Barcola s'est félicité des progrès réalisés par le marché régional, devenu au fil des années un pilier du financement des États. Il a indiqué que, sur la période 2021-2024, le Togo a pu mobiliser chaque année entre 500 et 700 milliards de FCFA sur ce marché, couvrant une part significative de ses besoins de financement.

Rendant hommage au président du Conseil, Faure



Gnassingbé, il a mis en avant les réformes engagées en matière de transparence et de gouvernance de la dette publique, qui ont renforcé la crédibilité de la signature souveraine du Togo et amélioré la confiance des investisseurs.

Le ministre a également insisté sur la nécessité de

développer davantage le marché secondaire, afin d'assurer la liquidité des titres, d'allonger les maturités et de renforcer la prévisibilité du financement public. Il a appelé à un engagement accru de l'ensemble des parties prenantes pour consolider un marché plus profond, plus résilient et

fondé sur la discipline, la transparence et la confiance. La rencontre se déroule en présence du Gouverneur de la BCEAO (Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest), Jean-Claude Kassi Brou, et de Oulimata Ndiaye Diasse, directrice de UMOA-Titres.

Grand Rex & Tozogroup PRÉSENTENT *Spécial Saint Valentin*

Soirée LONLONZANI 1ère EDITION 100% ZOOK

CHARLOZZO **GUEST Jim Rama** **R2B**

Uniquement sur Réservations

Cocktail - Dancing - Spectacle

14 FÉV 2026 **A PARTIR DE 19H** **GRAND REX**

RESERVATION: +228 9006 0101 / +19 297 674 788

mardi 27 janvier 2026

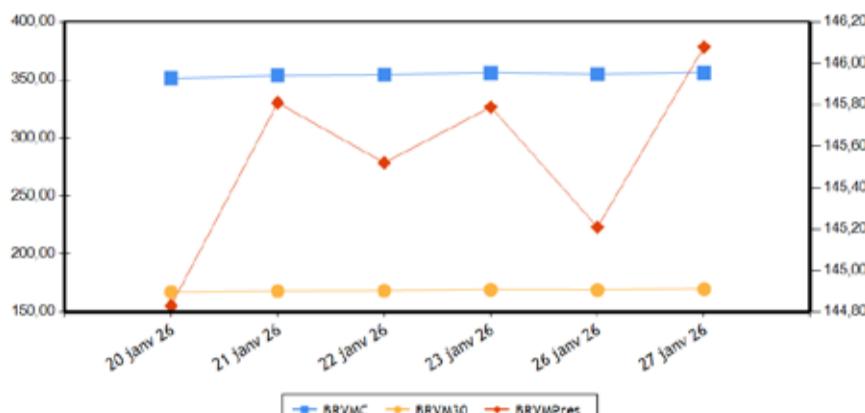
N° 18

BRVM COMPOSITE	356,47
Variation Jour	0,41 % 
Variation annuelle	3,10 % 

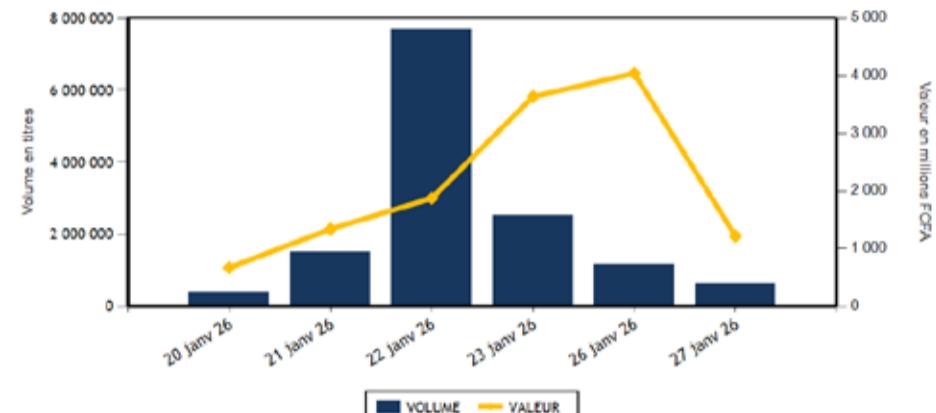
BRVM 30	169,89
Variation Jour	0,46 % 
Variation annuelle	2,20 % 

BRVM PRESTIGE	146,08
Variation Jour	0,60 % 
Variation annuelle	1,27 % 

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	13 744 057 994 331	0,41 %
Volume échangé (Actions & Droits)	621 784	-28,01 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	1 184 319 123	13,58 %
Nombre de titres transigés	46	-2,13 %
Nombre de titres en hausse	24	20,00 %
Nombre de titres en baisse	15	-21,05 %
Nombre de titres inchangés	7	-12,50 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	11 355 344 818 582	-0,05 %
Volume échangé	3 611	-98,81 %
Valeur transigée (FCFA)	35 826 997	-98,81 %
Nombre de titres transigés	7	-12,50 %
Nombre de titres en hausse	1	-50,00 %
Nombre de titres en baisse	3	200,00 %
Nombre de titres inchangés	3	-40,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	4 540	6,32 %	17,16 %
BANK OF AFRICA BN (BOAB)	6 795	3,74 %	16,15 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	6 090	3,13 %	5,91 %
AFRICA GLOBAL LOGISTICS CI (SDSC)	1 590	2,58 %	4,95 %
LOTERIE NATIONALE DU BENIN (LNBB)	4 000	2,56 %	-6,87 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BERNABE CI (BNBC)	1 540	-7,23 %	9,22 %
UNIWAX CI (UNXC)	1 650	-3,79 %	17,86 %
NESTLE CI (NTLC)	11 100	-2,59 %	4,23 %
CIE CI (CIEC)	2 650	-1,85 %	12,29 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	1 560	-1,58 %	7,96 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	12	146,08	0,60 %	1,27 %	41 448	521 044 660	10,87
BRVM-PRINCIPAL (**)	35	233,09	0,34 %	7,09 %	580 336	663 274 463	14,73

INDICE TOTAL RETURN

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - COMPOSITE TOTAL RETURN (**)	47	137,27	0,41 %	3,10 %	621 784	1 184 319 123	12,37

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	94,29	0,18 %	-0,64 %	11 836	280 367 295	9,76
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	181,80	0,78 %	5,07 %	27 787	66 037 165	66,78
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	152,66	0,89 %	4,66 %	478 476	296 410 003	10,04
BRVM - CONSOMMATION DE BASE (**)	9	229,43	-0,17 %	6,18 %	30 513	372 247 440	11,16
BRVM - INDUSTRIELS	6	149,68	1,41 %	13,11 %	38 679	64 785 415	12,28
BRVM - ENERGIE	4	115,34	-0,61 %	3,99 %	30 279	91 215 730	14,38
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	116,89	-0,88 %	10,38 %	4 214	13 256 075	14,48

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché (**)	12,37
Taux de rendement moyen du marché	7,37
Taux de rentabilité moyen du marché	8,83
Nombre de sociétés cotées	47
Nombre de lignes obligataires	180
Volume moyen annuel par séance	1 077 472,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 520 798 916,36

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	45,14
Ratio moyen de satisfaction	1,54
Ratio moyen de tendance	3,42
Ratio moyen de couverture	2 921,92
Taux de rotation moyen du marché	0,06
Prime de risque du marché	2,33
Nombre de SGI participantes	34

Maroc–Sénégal

Rabat et Dakar renforcent un partenariat africain multidimensionnel

Le Maroc et le Sénégal ont réaffirmé, lundi à Rabat, leur volonté commune de porter leur coopération bilatérale à un niveau supérieur, à la faveur des travaux de la 15^e session de la Commission mixte de haut niveau maroco-sénégalaise, qui se tient actuellement dans la capitale marocaine.

Le chef du gouvernement marocain, Aziz Akhannouch, s'est entretenu avec son homologue sénégalais, Ousmane Sonko, en visite de travail au Maroc, en présence du ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, et de l'ambassadeur du Maroc à Dakar, Hassan Naciri. Cette rencontre s'inscrit dans une dynamique politique renouvelée entre les deux pays, portée par la convergence de vues des autorités marocaines et sénégalaises sur les grands enjeux africains.

Au cœur des échanges, les deux parties ont souligné leur attachement à une coopération multidimensionnelle, fondée

sur une vision partagée du développement du continent, conformément aux orientations des dirigeants des deux États, le roi Mohammed VI et le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye. Rabat et Dakar ont insisté sur la nécessité de consolider un partenariat africain basé sur la solidarité, le respect mutuel et la co-construction de solutions adaptées aux réalités du continent.

Les discussions ont également mis en avant le rôle structurant des liens humains, culturels et religieux entre les deux pays, ainsi que la contribution des diasporas marocaine au Sénégal et sénégalaise au



Maroc, considérées comme de véritables vecteurs de rapprochement et d'intégration africaine. Ces communautés participent activement à la densification des échanges économiques, culturels et sociaux entre les deux rives de l'Atlantique africain.

Les autorités marocaines ont, par ailleurs, salué la place centrale occupée par le Sénégal dans plusieurs initiatives africaines à vocation régionale, notamment celles visant à promouvoir le développement

et l'intégration du continent. À cet égard, le rôle de Dakar dans les projets structurants portés au niveau africain a été souligné, en particulier ceux liés à la connectivité, au commerce et à l'ouverture économique des pays enclavés.

La rencontre a permis de constater une accélération notable des échanges ministériels, un enrichissement du cadre juridique de la coopération bilatérale et un regain d'intérêt pour les partenariats économiques et

les investissements croisés, depuis l'entrée en fonction du président Bassirou Diomaye Faye. Les deux pays entendent capitaliser sur cette dynamique pour renforcer les flux commerciaux, soutenir l'investissement privé et favoriser les chaînes de valeur africaines.

La 15^e session de la Commission mixte constitue ainsi une étape clé pour la mise en œuvre de projets structurants dans des secteurs jugés prioritaires, notamment l'agriculture, l'énergie, le commerce, l'économie numérique et les infrastructures. Autant de domaines identifiés comme leviers essentiels pour une croissance inclusive et durable, au service des populations africaines.

À travers ce sommet de haut niveau, le Maroc et le Sénégal réaffirment leur ambition commune : faire de leur partenariat un modèle de coopération Sud-Sud en Afrique, fondé sur le pragmatisme, la complémentarité économique et une vision partagée du développement continental.

Mali

19 conventions stratégiques signées pour 45 millions USD visant à soutenir l'autonomisation des jeunes

(CROISSANCE AFRIQUE)- Au Mali, les autorités gouvernementales s'engagent de manière croissante dans le projet ambitieux appelé FIER 2, qui a pour objectif principal l'autonomisation de la jeunesse, un enjeu crucial pour l'avenir socio-économique du pays. Cette initiative vise à doter les jeunes d'outils et de ressources nécessaires pour favoriser leur développement personnel et professionnel.

Dans ce cadre, le gouvernement a récemment franchi une étape déterminante dans la mise en œuvre de ce projet innovant grâce à la signature de pas moins de 19 conventions de partenariat qui se sont déroulées le lundi 19 janvier 2026. Cet événement marquant a été dignement présidé par Drissa Guindo, Secrétaire général du ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, qui agissait en tant que représentant de la ministre Oumou Sall Seck, soulignant ainsi l'importance accordée

à cette initiative. Toutefois, ces partenariats sont conçus pour renforcer la collaboration entre le gouvernement et divers acteurs économiques, et ils devraient permettre d'améliorer les opportunités pour les jeunes Maliens, en leur donnant accès à des formations pertinentes et à des emplois susceptibles de stimuler leur intégration dans le tissu économique national.

Par ailleurs, ces accords, élaborés et dirigés de manière collaborative avec le soutien précieux du Fonds international de développement agricole

(FIDA), visent non seulement à structurer de manière optimale la coopération avec les divers partenaires d'exécution, mais également à renforcer de manière significative et tangible le démarrage concret du projet sur le terrain. Avec un montant global impressionnant excédant les 25 milliards de francs CFA, équivalent à environ 44,8 millions de dollars, ces conventions ne sont pas de simples documents : elles symbolisent véritablement le lancement effectif et déterminant de la mise en œuvre du programme élaboré.

Selon les déclarations du ministère concerné, elles s'inscrivent parfaitement dans la continuité des politiques nationales déjà établies relatives à l'emploi et à la formation professionnelle, et

s'alignent sur les objectifs ambitieux de la nouvelle Stratégie nationale de l'entrepreneuriat, qui vise à dynamiser le secteur et à stimuler les initiatives entrepreneuriales à tous les niveaux de la société.

Aussi, l'objectif primordial de cette initiative est de favoriser l'orientation professionnelle, la formation adéquate, ainsi que le financement réfléchi des diverses initiatives économiques qui sont portées avec dynamisme par la jeunesse rurale. Ce projet a été lancé à Sikasso en mars 2024, grâce à l'appui technique et

financier substantiel fourni par le Fonds international de développement agricole (FIDA), qui témoigne d'un engagement fort en faveur du développement rural.

Avec le temps, le projet FIER 2 s'est progressivement étendu à l'ensemble des régions rurales, permettant ainsi de toucher un plus grand nombre de jeunes porteurs de projets.

Notons que ce projet met également un accent particulier sur l'autonomisation des jeunes femmes, qui représentent un impressionnant 40 % des bénéficiaires, soulignant ainsi l'importance de l'inclusion et de l'égalité des sexes dans le développement économique des communautés rurales. Par extension, cette approche vise non seulement à améliorer les conditions de vie des jeunes, mais aussi à dynamiser l'économie locale et à promouvoir un avenir durable pour les générations à venir.

Binah/Gestion des catastrophes

Les autorités sensibilisées sur les risques d'incendie et feux de végétation

Pagouda, 28 jan. (ATOP) - Les autorités de la préfecture de la Binah ont été sensibilisées sur les risques d'incendie, les feux de végétation et le comportement responsable à adopter en cas de catastrophe, le mardi 27 janvier à Pagouda.

L'activité est l'œuvre de l'Agence nationale pour la protection civile (ANPC) de la région de la Kara, et s'inscrit dans le cadre de son cahier de charges en matière de la prévention et alerte des catastrophes naturelles et aléas climatiques. Elle s'est déroulée autour du thème : « Ensemble protégeons nos populations contre les risques de catastrophes ».

L'objectif est d'échanger avec les autorités de la Binah sur les bons réflexes à adopter face aux aléas climatiques notamment les vents violents, incendies, feux de végétation et les inondations, visant à éviter leur survenue. Les participants ont été éclairés sur la réalisation des pares-feux aux alentours des champs, la pratique de la jachère, les plantations, et la création des forêts, la construction des greniers de conservation des récoltes et les habitations. Ils ont aussi été conviés à dynamiser les comités anti-feux et sensibilisés sur les bonnes pratiques et à respecter les feux précoces aux dates indiquées par le ministère chargé de l'Environnement et à bien les encadrer afin d'éviter leur propagation.

Le chef centre régional des opérations d'urgence de la direction régionale nord de l'ANPC Kara, Lieutenant Samiè Essowé a rappelé les missions régaliennes de l'ANPC depuis sa création en 2017. Selon lui l'Agence a pour mission d'informer et d'éduquer la population en matière de la protection civile. Il a profité pour demander aux participants de continuer la sensibilisation dans leurs milieux respectifs. Le représentant du directeur préfectoral de l'environnement de la Binah, Adjudant-chef Pagnabana Agba a exhorté les acteurs invités à relayer la sensibilisation afin d'amener la population à comprendre l'importance des feux de brousse précoce pour la préservation de l'environnement.

Le préfet de la Binah, Ataba Abalounorou a salué la démarche de l'ANPC qui vient rappeler la conduite à tenir pour réduire les risques liés aux incendies en cette période de vent violent. Il a témoigné sa gratitude au Président du Conseil pour les efforts consentis en faveur de la réduction de ces catastrophes dans le pays.



AVIS A LA CLIENTELE

La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de maintenance programmés sur ses ouvrages électriques, la fourniture de l'électricité sera interrompue dans les zones et quartiers selon le programme ci-après

Mercredi 28 janvier 2026

09h 00 à 14h 00 : Zones Akato, Segbe Kpodji et leurs environs.
09h 00 à 14h 00 : Zones Dalime, Daliko, Mosquée Daliko, Attiome et leurs environs.

Jeudi 29 janvier 2026

09h 00 à 14h 00 : Zone Agoè Legbassito Sokladji et ses environs.

Vendredi 30 janvier 2026

09h 00 à 14h 00 : Zones Cacaveli, CMS Massoyi, Centre pour mineur, Eau potable d'Almeida et leurs environs.

09h 00 à 14h 00 : Zones Afiadegnigban, Ecole des Cadres, Elatsa et leurs environs.

Dimanche 01 février 2026

09h 00 à 13h 00 : Zone SGS Baguida.

À cet effet, la CEET recommande que les appareils soient débranchés lorsque la coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction Générale présente ses excuses aux clients concernés par le désagrément et les remercie pour leur bonne compréhension.

BF Lomé, le 26 JAN 2026

LA DIRECTION GENERALE



A close-up photograph of a dark glass bottle of Guinness beer and a pint glass filled with dark beer. The bottle's label is visible, showing the harp logo and the word "GUINNESS". The glass has a similar label. The background is blurred with warm, golden lights.

RAFRAÎCHIR

INCLINER

GUINNESS

SERVIR
BLACK
BRILLE
DANS TOUT

600*
FCFA

BOUTEILLE

33cl

DISPONIBLE EN BOUTEILLE 33 CL

*PRIX CONSEILLÉ LA BOUTEILLE DE 33 CL

18+

L'ALCOOL EST DANGEREUX
POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER
AVEC MODÉRATION.